



# FEDERATION DES SYNDICATS C.F.T.C.

## « COMMERCE, SERVICES ET FORCE DE VENTE »

Confédération  
Française des  
Travailleurs  
Chrétiens

C.S.F.  
Monsieur Christophe VANDENHAUTE  
Directeur des Ressources Humaines  
93 Avenue de Paris  
91342 MASSY Cedex

Objet : Crise Sanitaire : COVID-19

Le 17 mars 2020

Monsieur, le Directeur des Ressources Humaines,

L'organisation syndicale CFTC de Carrefour Market, que je représente en ma qualité de Délégué Syndical Centrale, vous interpelle suite aux annonces de confinement faites par le président de la République hier, lundi 16 mars 2020.

En effet nous vous demandons que très rapidement les mesures suivantes soient mises en place :

- Travail de nuit pour les personnes qui réapprovisionnent les rayons,
- Pas plus de 50 clients à la fois dans nos magasins,
- Arrêt des rayons traditionnels.

Ces demandes prioritaires et urgentes proviennent du fait de la promiscuité des clients qui viennent en contradiction avec les recommandations gouvernementales. Cela en va de la santé et de la sécurité de vos salariés.

De plus encore beaucoup de magasins n'ont pas de gel hydroalcoolique et/ou de gants, très très peu de magasins ont des masques (prioritairement pour le personnel en caisse), alors que nos concurrents, eux, en ont !

Une fois cette crise sanitaire enrayée, nous vous demandons la tenue d'une réunion spécifique, afin de pouvoir négocier une prime exceptionnelle pour récompenser l'ensemble des salariés.

Vous remerciant par avance de la bonne prise en compte de mes demandes, je vous prie d'agréer Monsieur le Directeur des Ressources Humaines l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean Christophe BREVIERE  
DSC CFTC CSF



**FEDERATION DES SYNDICATS C.F.T.C.**  
**« COMMERCE, SERVICES ET FORCE DE VENTE »**

Confédération  
Française des  
Travailleurs  
Chrétiens